

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU DIMANCHE 18 AVRIL 2010

Le conseil municipal s'est réuni le dimanche 18 avril 2010, salle polyvalente, 8 rue Roger-Salengro, à 10 h 00.

VIE MUNICIPALE

CM 18/04/10 – 1.- VIE MUNICIPALE/ELECTION DU MAIRE ET DES ADJOINTS – INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL.

M. Marc KOPACZYK, Premier adjoint, désigne Mme Marie-Josée GOLLIOT secrétaire de séance.

M. Marc KOPACZYK expose à l'assemblée que par courrier en date du 12 avril 2010, Monsieur le Préfet du Pas-de-Calais a accepté la démission de M. Daniel DEWALLE des fonctions de maire d'Houdain, conformément aux dispositions de l'article L. 2122-15 Code général des collectivités territoriales (CGCT).

Puis, en application de l'article L. 2122-8 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), le plus âgé des membres présents, en l'occurrence M. Marian MARCINIAK, prend la présidence de l'assemblée.

A cette occasion, il déclare : « *Chers amis conseillers, mesdames et messieurs, me voici à nouveau, en qualité de doyen et ce seulement au bout de 2 années de mandat électoral, à officialiser la passation de pouvoir d'un maire démissionnaire à un futur magistrat de la commune face à de délicates responsabilités en sa qualité d'officier de police judiciaire, tout comme ses adjoints, donc en vertu de cette mission et des pouvoirs éphémères qui me sont conférés, je vais procéder à l'appel nominal de tous les membres du conseil municipal présents ou légalement et valablement représentés, en insistant sur le fait que ce mode d'élection transactionnelle ne se reproduise plus à l'avenir, car c'est à tous les habitants d'Houdain à choisir en leur âme et conscience* ».

ETAIENT PRESENTS :

M. Marc KOPACZYK, Mme Marie-Christine CLIQUET, M. Edmond SZARZYNSKI, Mme Pascale HOURRIEZ, M. Daniel LEFEBVRE, Mme Martine POHIER, M. Jean-Paul CLARABON, Mme Isabelle LEVENT, M. Daniel DEWALLE, M. Daniel Edouard LEFEBVRE, M. Christian DUBOIS, M. Richard MARKIEWICZ, M. Jean-Louis DELPIERRE, Mme Josiane CARRETERO, M. Alain PETIT, M. Hubert PUST, Mme Marie-Louise SKONIECZNY, Mme Andrée LAMPIN, Mme Valérie DERICBOURG, Mme Valérie PASSEPONT, Mme Sonia LANCIAL, Mme Marie-Josée GOLLIOT, M. Marian MARCINIAK, Mme Gertrude OLESZAK, M. Daniel MOUTON, M. Daniel MADAJEWSKI, Mme Jocelyne PONCHEL.

ABSENTS EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. Jean-Louis LOUCHART (à Mme Andrée LAMPIN), Mme Michaëlle SOUILLART (à Mme Pascale HOURRIEZ).

Soit 27 présents, 2 excusés dont 2 procurations, ce qui fait 29 votants.

CM 18/04/10 – 2.- VIE MUNICIPALE/ELECTION DU MAIRE ET DES ADJOINTS – ELECTION DU MAIRE .

Monsieur le Président, après avoir constaté que le quorum était atteint, indique que le conseil municipal peut valablement délibérer et invite celui-ci à élire le maire.

Il rappelle qu'en application des articles L. 2122-4 et L. 2122-7 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), le maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du conseil municipal, si aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue des suffrages après deux tours de scrutin, il est procédé à un troisième tour, l'élection a lieu, dans ce cas, à la majorité relative et qu'en cas d'égalité des suffrages, le plus âgé des candidats est déclaré élu.

Afin de procéder à l'élection du maire, le conseil municipal doit désigner deux assesseurs. Monsieur le Président demande à chaque liste de proposer un nom pour remplir cette fonction.

La liste « **Ensemble pour Houdain** » désigne M. Daniel LEFEBVRE.

La liste « **Union pour Houdain** » désigne Mme Gertrude OLESZAK.

M. Daniel DEWALLE s'exprime : « *Voici 20 ans, Victor Fleuret et moi avons reçu une lettre signée du président du GADAP d'Houdain, une association de défense des accédants à la propriété habitant les rues des Pins, des Tamaris et des Saules.*

Les habitants de la commune, victimes des malversations de la société CARPI et de taux d'intérêts trop élevés, expliquaient dans la lettre leur combat et demandaient le soutien du conseil municipal.

La lettre était signée Marc KOPACZYK, président du GADAP d'Houdain.

Je suis donc allé chez Marc et Patricia le lendemain soir pour leur apporter le soutien de la commune. Ne les connaissant pas, je pensais rester chez eux 5 minutes, mais ça a duré près de 2 heures... au point que les enfants (qui apparemment ont bien grandi depuis !) montèrent se coucher au milieu de notre discussion.

Quand je suis reparti 2 heures plus tard, je me suis tout de suite fait cette réflexion : « Il faudra que je retourne les voir pour leur proposer de travailler avec nous ! ». Dès ce soir-là je me suis aussi dit : « Quand Victor démissionnera, Marc sera un bon maire pour le remplacer ».

Voilà pourquoi, 20 ans après, je vous propose sa candidature pour poursuivre le travail engagé ensemble.

Je profite de cette circonstance pour remercier tous les élus avec lesquels j'ai travaillé depuis 1978, et plus encore depuis 1983 au conseil municipal. Plusieurs sont décédés : Alfred VASSEUR, André QUINTIN, Marcelle PART. D'autres sont présents ce matin : Pierre LETURCQ, Henri TOPART, André MARTIN, André HENNION, Daniel LATOUCHE, Pierre MONSAURET, Victor FLEURET...

Merci pour le travail effectué ensemble.

Merci au personnel communal, à tout le personnel, pour la qualité des services rendus aux habitants de notre commune.

Le Service Public est une conquête et un droit que nous devons protéger. Y travailler, c'est être AU SERVICE DE SES CONCITOYENS.

Merci donc à toutes et à tous pour les services rendus.

Merci aux responsables des autres services publics pour leur collaboration au service du bien commun, merci aux responsables des établissements scolaires et à toutes celles et ceux qui œuvrent dans la vie associative locale pour la qualité de leur engagement et de leur bénévolat.

Les deux plus mauvais souvenirs de ma vie de maire resteront d'avoir dû aller annoncer à des concitoyens la mort de l'un de leurs enfants sur la route.

Mes deux meilleurs souvenirs resteront les deux « sons et lumières » de 2000 et 2007. J'entendrai toujours cette phrase d'un habitant de la rue Franchet-d'Espérey à 1 heure du matin me disant : « Monsieur le Maire, cette nuit je suis fier de ma commune ! ».

Je quitte mes responsabilités de maire en étant, moi aussi, fier de ma commune et de ses habitants.

Et je suis convaincu qu'avec Marc, avec son équipe et avec vous tous, nous pouvons rester FIERS DE NOTRE COMMUNE.

M. Daniel LEFEBVRE s'exprime au nom du groupe des élus communistes et apparentés : « Mesdames et messieurs les conseillers, Monsieur le Maire Honoraire, Mesdames et messieurs, le conseil municipal est donc convoqué ce jour pour procéder à l'élection du maire et de ses adjointes et adjoints. Notre conseil de 29 membres a été élu le 9 mars 2008 par nos concitoyens, et je me permets de rappeler que la liste « Ensemble pour Houdain », placée en tête dans tous les bureaux de vote, a obtenu à l'issue de ce scrutin 66,23% des suffrages exprimés, un résultat conforté de 2,60% et 24 conseillers élus unitaires.

Ce résultat est le témoignage de la confiance renouvelée que nous accordent par leurs suffrages les houdinoises et les houdinois depuis maintenant 1953. Mais ce n'est pas le fait du hasard, c'est le fruit d'un travail collectif rassembleur reconnu par les habitants, anciens et nouveaux Houdinois. C'est le reflet d'une action quotidienne courageuse axée sur le débat avec la population et la défense ensemble de la qualité de la vie locale, soutenues par la démocratie et la citoyenneté qui l'accompagnent et que nous encourageons.

En définitive, nous sommes un groupe qui a acquis une majorité issue du suffrage en mars 2008, et avait choisi de proposer Daniel DEWALLE, maire sortant, pour impulser l'action municipale. Car c'est bien exclusivement aux élus du conseil municipal qu'incombe la responsabilité d'élire le maire et ses adjoints. Le maire n'est pas désigné avant les élections : les électeurs ne votent pas pour un maire, ils élisent leurs 29 conseillères et conseillers.

Mesdames les conseillères et messieurs les conseillers, nous allons élire le 21^{ème} maire depuis 1834, et le groupe « communiste » présente la candidature de Marc KOPACZYK.

Marc est natif et résident du bourg, il a aussi vécu dans les corons, il est encore jeune, étant né en 1959, son père était d'origine polonaise, sa mère est une artésienne, une belle famille en somme qui poursuit tranquillement son chemin. Il est conseiller depuis 1995, adjoint depuis 2001, vice-président du conseil communautaire depuis 2008, et assume avec le sérieux indispensable et le temps sans compter son mandat actuel avec le soutien et la confiance confirmés de Daniel DEWALLE. Je vous remercie de votre attention » .

M. Edmond SZARZYNSKI s'exprime au nom du groupe des élus socialistes et apparentés : *Permettez-moi d'avoir une pensée pour ce qui se déroule en ce moment même en Pologne, mes origines et la même que d'aucuns d'entre nous ne me donne pas le monopole du cœur cependant, l'évènement polonais, en territoire russe, ne fait que raviver une histoire que beaucoup avait oubliée quand j'entends certains élus communistes d'Houdain se gausser du « camarade Staline », j'ai toujours le sang qui bout et pour cause, quand on sait que c'est lui qui a donné l'ordre qui sera exécuté par Nikita Khrouchtchev de supprimer plusieurs milliers de notables polonais en 1940, parce qu'il fallait que la Pologne occupée déjà, aussi par les allemands, disparaisse de la carte du monde.*

Or, c'est au moment où une reconnaissance de ces exactions, où des notables polonais actuels se rendaient à la commémoration du 70^{ème} anniversaire de l'évènement, à l'invitation des dirigeants de la Russie d'aujourd'hui, qu'à nouveau le destin a frappé lourdement la Pologne, avec cet accident qui d'un seul coup supprime une centaine de têtes, du président Lech Kaczynski au futur candidat de l'opposition Bronislaw Komorowski, à qui les sondages prédisaient de remporter les prochaines élections présidentielles polonaises, sans oublier la majorité des chefs militaires de terre, de la marine et de l'air, ainsi que de nombreux dirigeants civils influents.

Je pense que dans chacun de nos groupes politiques houdinois, les élus d'origine polonaise, tout comme ceux qui ont un lien affectif avec des personnes d'origine polonaise, seront de mon avis pour reconnaître que Daniel DEWALLE a su évoluer tout au long de sa carrière d' élu houdinois, parvenant à se faire apprécier d'une majorité de la population, faisant preuve d'une certaine ouverture et d'un charisme indéniable, ceux-ci reconnus à certains moments verbalement même par des élus de l'opposition municipale actuelle, faisant preuve aussi d'une volonté de rassemblement toujours à gauche dans un souci de partage de nos valeurs communes.

Je rends ici hommage à Daniel, dont j'ai pu aussi partager des liens plus étroits encore que ceux de la politique, nous sommes en effet tous deux grands-pères d'une petite Lily et sommes fiers de ce qu'elle devient en grandissant.

Je souhaite à celui qui le remplacera –Marc KOPACZYK, en l'occurrence, choisi par les militants de la cellule du Front de gauche houdinois– de réussir à œuvrer dans le même sens et parvenir à satisfaire la population houdinoise de la même manière : je suis curieux de voir si au prochain repas des aînés quelqu'un lui apporte des tomates pour les lui offrir plutôt que de les lui balancer sur le coin de la figure.

Pour nous élus socialistes, le contrat passé lors de la préparation des municipales en fin 2007, reste tel que nous l'avions partagé alors, aux négociations bipartites.

Au nouveau maire de nous montrer s'il tiendra le cap que nous avons fixé pour une union de la gauche, solide et constructive. Nous veillerons à lui rappeler que nous faisons partie intégrante de l'exécutif municipal et que nos exigences sont seulement vouées au bien de notre population, comme ça a toujours été le cas depuis 1977, année où les plus anciens d'entre nous sont entrés au conseil municipal, c'était à l'époque déjà une union de la gauche qui dirigeait la commune

Notre nouveau maire aura la chance d'avoir un élu socialiste très proche de lui, comme je le fus de Daniel DEWALLE, à lui de savoir profiter de cette relation et maintenir une bonne cohésion au sein de la majorité municipale : il y a tant à faire et de réalisations à négocier au mieux, que j'espère les voir aboutir et nous permettre de briguer allègrement une nouvelle mandature dans 4 ans .

Bonne chance à ce nouveau conseil municipal pour ses années à venir et je prie ceux que j'aurai eu choqués avec le début de mon intervention, mais il y a des pans d'histoire qu'on ne doit ignorer, ni taire pour une idéologie, de m'en excuser sur le champ.

Je demande une minute de silence au moment même où se déroulent les obsèques du président Lech Kaszynski et de son épouse. Merci. »

L'assemblée respecte une minute de silence.

M. Daniel MOUTON s'exprime au nom du groupe « Union pour Houdain ». Il revient sur le compte-rendu du conseil municipal du 16 mars 2008. Il en tire un extrait : « Comme nous l'avons souligné durant la campagne, nous continuerons de travailler dans le même esprit que lors du mandat précédent : au service de tous, dans le

respect des opinions diverses... et à l'écoute des remarques et des conseils des habitants... Jusqu'à nouvel ordre, les élus d'« Union pour Houdain » font bien partie des habitants. Or, depuis, nous constatons pour le moins certains dysfonctionnements : manque d'informations, rareté ou absence de réunion de certaines commissions. Voilà l'occasion pour le nouveau maire de penser à l'ancien mandat avec une opposition constructive « participative », je dirais moderne.

Les électeurs avaient renouvelé leur confiance à la liste menée par Daniel DEWALLE. Cette fois, il s'agit d'une cooptation, d'une « intronisation » (dixit la presse). Le mot « trône » nous éloigne vraiment de la démocratie.

Le monde évolue beaucoup plus vite, ex: Internet, etc. ... Aujourd'hui, à Houdain, et au vu des résultats des dernières élections (régionales), le maire d'Houdain n'aurait pas la même couleur politique.

A « Union pour Houdain », la couleur n'existe pas ou alors ce sont les trois couleurs (bleu, blanc, rouge), c'est-à-dire que nous oeuvrons pour l'intérêt général. Nous soutiendrons toutes les actions qui iront dans ce sens, notamment vis-à-vis des intercommunalités, sans oublier d'exercer notre esprit critique (constructif). Le pilote a changé en plein vol et comme nous sommes dans le même appareil, je souhaite à Marc de réussir son atterrissage. Quant à Daniel DEWALLE, je ne lui souhaite pas une bonne retraite, puisqu'après avoir oeuvré pour la commune pendant plus de 20 ans, il désire garder un poste de conseiller. Je lui souhaite enfin de trouver un logement à Houdain, je lui signale que la maison qui jouxte la mienne est à vendre. Nous serons encore plus proches.

Monsieur Daniel DEWALLE me signale qu'il n'a pas les moyens, je lui propose un logement social.

Le bureau de vote étant constitué, Monsieur le Président de l'assemblée appelle à candidature au poste de maire.

La liste « **Ensemble pour Houdain** » propose la candidature de M. Marc KOPACZYK.

La liste « **Union pour Houdain** » propose la candidature de M. Daniel MOUTON.

Après appel nominatif des conseillers municipaux, dans l'ordre de l'installation, pour effectuer leur vote, le bureau constate qu'il y a eu 29 votants et 29 suffrages exprimés.

Monsieur le Président annonce le résultat : M. Marc KOPACZYK : 21 voix, M. Daniel MOUTON : 5 voix, 3 nuls.

Il déclare M. Marc KOPACZYK élu maire d'Houdain, et en lui remettant l'écharpe majorale, lui confie la présidence du conseil municipal.

M. Marc KOPACZYK, maire, s'exprime : « *Chers collègues, ce n'est pas sans émotion que je vous remercie de la confiance que vous venez de m'accorder en m'élisant à la responsabilité de maire de la commune d'HOUDAIN.*

Je connais la charge que cela représente. J'ai longuement réfléchi avant de l'accepter.

Je sais aussi que seul on ne peut pas être complètement efficace, et je compte beaucoup sur le collectif des élus, et celui des personnels, pour ensemble mener à bien le programme municipal que la population a choisi en mars 2008.

C'est en 1995 que, pour la première fois, j'ai été élu conseiller municipal.

J'avoue qu'auparavant je n'avais jamais imaginé être candidat sur une liste aux élections municipales.

Mais il y a des événements de la vie que l'on ne peut pas prévoir.

Ce qui a été le déclencheur de mon engagement, c'est le conflit qui a opposé les accédants à la propriété, dont je faisais partie, à la société des maisons CARPI.

Une association de défense des accédants a alors été créée en 1990, parce qu'ensemble on avait plus de chance de se faire entendre que seul, chacun de son côté. J'ai été élu président de cette association, je dois l'avouer, sans vraiment l'avoir voulu.

Pendant 8 ans nous avons volontairement cessé de payer notre loyer.

Cela n'a pas été toujours facile, les pressions étaient fortes, mais nous avons obtenu, grâce à notre mobilisation, à notre détermination, un compromis par lequel chacun a pu rester dans sa maison avec un loyer autrement plus abordable.

Cela a été un tournant dans ma vie.

J'ai découvert à ce moment là le monde de la justice.

Il faut vraiment y être confronté pour constater qu'entre justice et équité il y a un fossé énorme.

Ce fut aussi la période où j'ai rencontré des élus de la commune.

Victor FLEURET, maire à l'époque, et Daniel DEWALLE, son premier adjoint, nous ont régulièrement apporté leur soutien, et nous ont accompagné durant tout le conflit.

Ces rencontres permettent d'échanger, de proposer, de se connaître les uns et les autres.

Et puis, comme une suite, presque logique, la proposition m'a été faite de poursuivre mon engagement, d'une autre manière, en étant candidat sur une liste pour les élections municipales.

Elu conseiller municipal en 1995, je n'imaginai pas à l'époque que l'on me propose, un jour, d'être le maire de la commune.

C'est à Daniel que je dois cette idée. Même si cela date de quelques temps, je m'en souviens comme si c'était hier.

C'est au cours de la distribution d'une invitation aux habitants, qu'à brûle pourpoint, il m'a annoncé qu'il me voyait bien lui succéder.

J'ai pris ça comme un coup sur la tête et j'ai refusé tout net.

Mais chacun connaît la ténacité de Daniel. Il a continué à m'en parler régulièrement, puis à certains proches et aux camarades de la section.

Alors, bien entendu, si je viens d'être investi de la responsabilité majorale aujourd'hui, c'est que l'idée a fait son chemin, et que le refus du départ s'est, petit à petit, transformé en accord.

Nous avons, les uns et les autres, pris le temps, et les choses se sont passées plus naturellement.

Nous avons ensemble, avec Daniel, arrêté le calendrier qui était pour lui le plus approprié.

Toutes les conditions étant réunies, c'est donc dans la continuité et avec sérénité que j'aborde aujourd'hui les responsabilités de maire d'HOUDAIN.

Daniel demeure, bien entendu, conseiller municipal, et nous avons déjà réfléchi à lui confier quelques missions, dans des domaines où il nous aidera de son expérience pour avancer et continuer à faire d'HOUDAIN une ville vivante, engagée et solidaire.

Comme je l'ai indiqué tout à l'heure, je souhaite que nous travaillions de manière collective, que nous nous rassemblions pour porter les projets municipaux.

De même, je souhaite associer les personnels de la commune.

Travaillant avec nombre d'entre eux depuis une quinzaine d'années, j'ai remarqué leur attachement à notre commune et les idées dont ils sont porteurs quelles que soient les fonctions et responsabilités qu'ils exercent.

Travailler en équipe, c'est ne laisser personne sur le bord du chemin.

C'est une des missions permanentes que j'ai confiée au directeur général des services, Jean PERETTI, afin que chacune et chacun se sente concerné(e), investi(e) et reconnu(e).

Je souhaite aussi que l'on développe plus la participation des habitants.

Des actions ont déjà été menées dans ce sens, le centre social sera un point d'appui important.

C'est une chance à saisir pour les habitants afin de développer des projets, de retrouver le chemin de la discussion, mais aussi de mieux connaître le fonctionnement des services locaux et bien entendu d'être prêts à se rassembler lorsque leurs intérêts sont menacés.

Le service public local ne peut que s'en porter mieux.

Je voudrais, ici, rappeler notre opposition déterminée à la réforme territoriale et à son corollaire, « la suppression de la taxe professionnelle ».

De nombreux élus, maires, conseillers généraux, conseillers régionaux, députés et sénateurs, de tous courants politiques, de nombreuses associations d'élus et des syndicats dénoncent avec fermeté les conséquences néfastes au service public et à la démocratie locale que portent ces réformes.

Pour ce qui concerne la municipalité d'HOUDAIN, nous ne sommes pas prêts à ranger les tracteurs.

Les combats engagés contre la casse des services publics locaux, contre les expulsions et les coupures d'énergie et d'eau, pour la démocratie et la citoyenneté doivent se poursuivre et se renforcer.

Contrairement à ce que certains pourraient laisser entendre, ce ne sont pas des batailles contre les moulins à vent.

Il s'agit, tout au contraire, de luttes bien concrètes touchant au vécu de tous les jours et dans lesquels chacun doit s'impliquer.

Le passage de témoin a donc lieu en cours de mandat, comme cela était prévu, au moment où les travaux de réhabilitation et d'agrandissement de la mairie se terminent.

La réintégration des services est prévue dans le courant du mois prochain.

Un chantier qui se termine, d'autres qui s'ouvrent ou se poursuivent.

C'est la mise en œuvre concrète de notre programme municipal.

Lors de l'élection du maire le 16 mars 2008, Daniel DEWALLE avait montré l'affiche du projet tramway de 1900.

Il a fallu plus d'un siècle pour qu'un nouveau projet voit le jour : celui du tramway sur rail.

C'est un projet novateur, écologique et d'une portée économique importante.

Un projet qui doit tous nous rassembler.

Pour ce qui nous concerne, la municipalité a décidé de créer une zone d'activités concertées sur le secteur de l'ancienne fosse 7 afin de tirer le meilleur profit de l'aménagement lié à la construction du tramway, en terme de logement, de services, de développement économique.

Différents rendez-vous vont nous être donnés pour construire avec le plus grand nombre ce projet. Nous aurons donc l'occasion d'en reparler.

Un autre domaine sur lequel le rassemblement du plus grand nombre est nécessaire et urgent, c'est celui de l'environnement.

Depuis plusieurs années, la commune s'engage dans différentes actions pour sensibiliser les habitants au respect de la nature, des espaces publics aux espaces privés, à la gestion des déchets, à l'éducation, à l'environnement.

De nouveaux comportements apparaissent. Par exemple, près d'une centaine d'habitants ont opté pour le compostage.

Depuis 2007, avec les écoles de la commune nous organisons des actions de sensibilisation des plus jeunes le 5 juin, journée mondiale de l'environnement.

Cette année, dans le cadre de l'année citoyenne, aura lieu une semaine de l'environnement du 31 mai au 5 juin.

Sans oublier un projet qui me tient à cœur, celui de l'espace naturel protégé : « les jardins du Pont Bêtes ».

Un lieu pédagogique et ludique consacré à la biodiversité.

Un lieu unique dans notre arrondissement, un lieu d'échanges et d'éducation.

Des efforts ont été faits dans le domaine de l'environnement et du cadre de vie. Ils doivent être poursuivis et développés. C'est le sens de ma décision de confier une délégation spéciale « cadre de vie, développement durable, environnement » à un conseiller municipal.

Si certains ont annoncé en mars 2008 que « le pilote qui va faire décoller Houdain en 2008 ne sera pas celui qui va le faire atterrir en 2014 », permettez-moi de les rassurer.

L'avion a bien décollé, et si le pilote a changé, comme cela était prévu, le cap, lui, sera fermement maintenu.

Merci de votre attention ».

CM 18/04/10 – 3.- VIE MUNICIPALE/ELECTION DU MAIRE ET DES ADJOINTS – DETERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS .

Monsieur le Maire précise qu'en application des dispositions des articles L. 2122-1 à L. 2122-2-1 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), la commune d'Houdain peut disposer de 8 adjoints.

Il propose de reconduire ce nombre d'adjoints.

M. Daniel MOUTON propose quant à lui 5 adjoints. Il expose à l'assemblée que certaines commissions sont non existantes, que des conseillers délégués suffiraient, que cela permettrait de réaliser des économies budgétaires, et de répartir les indemnités aux conseillers qui travaillent.

Le conseil municipal, **par 25 voix pour, et 4 contre, décide** de fixer à **8** (huit) le nombre des adjoints au maire.

CM 18/04/10 – 4.- VIE MUNICIPALE/ELECTION DU MAIRE ET DES ADJOINTS – ELECTION DES ADJOINTS.

Monsieur le Maire rappelle que les adjoints sont élus au scrutin secret de liste à la majorité absolue sans panachage. Il demande s'il y a des listes de candidatures.

M. Marc KOPACZYK pour la liste « **Ensemble pour Houdain** » dépose une liste de 8 noms composée de : Mme Marie-Christine CLIQUET, M. Edmond SZARZYNSKI, Mme Martine POHIER, M. Jean-Paul CLARABON, Mme Pascale HOURRIEZ, M. Richard MARKIEWICZ, Mme Isabelle LEVENT, M. Daniel LEFEBVRE.

M. Daniel MOUTON pour la liste « **Union pour Houdain** », qui dispose de 5 conseillers municipaux, présente une liste de 5 noms composée de : M. Daniel MOUTON, Mme Gertrude OLESZAK, M. Marian MARCINIAK, M. Daniel MADAJEWSKI, Mme Jocelyne PONCHEL.

Le conseil municipal passe au vote des adjoints. La liste menée par Mme Marie-Christine CLIQUET recueille 24 voix, celle menée par M. Daniel MOUTON en recueille 5.

Sont donc élus :

- 1^{er} adjoint : Mme Marie-Christine CLIQUET ;
- 2^{ème} adjoint : M. Edmond SZARZYNSKI ;
- 3^{ème} adjoint : Mme Martine POHIER ;
- 4^{ème} adjoint : M. Jean-Paul CLARABON ;
- 5^{ème} adjoint : Mme Pascale HOURRIEZ ;
- 6^{ème} adjoint : M. Richard MARKIEWICZ ;
- 7^{ème} adjoint : Mme Isabelle LEVENT ;
- 8^{ème} adjoint : M. Daniel LEFEBVRE.

En les félicitant et en leur remettant leur écharpe, Monsieur le Maire précise pour chaque adjoint(e) les délégations qui leur seront confiées :

- Mme Marie-Christine CLIQUET : jeunesse, politique de la ville, culture, fêtes ;
- M. Edmond SZARZYNSKI : éducation ;
- Mme Martine POHIER : finances, accueils de loisirs, restauration scolaire, garderie, enfance;
- M. Jean-Paul CLARABON : logement ;
- Mme Pascale HOURRIEZ : santé, prévention, citoyenneté ;
- M. Richard MARKIEWICZ : travaux, développement économique, urbanisme ;
- Mme Isabelle LEVENT : action sociale, solidarité ;
- M. Daniel LEFEBVRE : sports, vie associative, communication.

Monsieur le Maire ajoute que deux conseillers municipaux délégués compléteront le bureau municipal et désigne :

- M. Christian DUBOIS : culture, fêtes ;
- Mme Valérie DERICBOURG : cadre de vie, développement durable, environnement

M. Daniel LEFEBVRE s'exprime au nom du groupe des élus communistes et apparentés : « *Daniel DEWALLE a remis l'écharpe confiée par le conseil et c'est son droit humain de mettre un terme à cette lourde responsabilité tout en poursuivant le mandat que lui a confié la population. **Son choix n'est ni opposable, ni contestable.** Et puis, il serait mal venu de le lui reprocher alors qu'il a assumé 27 ans de mandat de conseiller, dont 14 ans 1^{er} adjoint, 13 ans maire, ces mandats étant associés à ceux de conseiller régional ; responsable communiste départemental, candidats d'élections législatives et cantonales et dans sa profession militant syndical avec la CGT. Daniel nous te disons tout simplement merci. Merci pour tout ce temps et cette énergie que tu as consacré à ta ville pour laquelle tu as vécu aussi intensément, merci pour la sincérité de tes engagements, merci aussi pour tes colères contre les injustices. Nous savons bien, puisque tu poursuis ton mandat, que l'élu au service de tous, ne rangera pas les tracteurs de sitôt. Et que le militant communiste n'hésitera pas à s'engager de nouveau et arpenter les rues d'Houdain avec les camarades.*

Aujourd'hui tu transmets le relais à Marc, comme l'a fait avec toi notre maire honoraire, qui en 1997 a rendu son tablier, et remis ses cahiers pour écourter son mandat après plus de 40 ans, dont 21 de maire, et qui continue de militer au Secours populaire et avec son épouse au club, à vous Simone et Victor merci. Et aussi Jules LEFEBVRE, et encore Michel HILAIRE et bien d'autres maires dans d'autres villes et villages après avoir transmis leur savoir-faire ont tourné la page ; alors, Daniel, tu auras aussi du temps à partager avec ta petite-fille en lui décrivant le ciel et en admirant les étoiles éphémères et filantes un soir chaud et clair du mois d'août, pour ensemble faire un vœu, un vœu tout simplement et certainement un secret, un grand secret d'enfant qui t'émerveillera et te comblera de bonheur. La page tourne et le livre de la vie reste ouvert ; au nom du groupe communiste, merci Camarade.

Je vais demander à Daniel de rejoindre Marc. Mesdames, mesdemoiselles, messieurs, je crois qu'ils méritent nos applaudissements. Merci ».

Séance levée à 11 h 20.

**AGENDA DES COMMISSIONS, BUREAUX ET CONSEILS MUNICIPAUX
DE LA VILLE D'HOUDAIN POUR LE 1^{er} SEMESTRE 2010**

BUREAU MUNICIPAL	MARDI 20 AVRIL 2010
COMITE TECHNIQUE PARITAIRE	MERCREDI 28 AVRIL 2010
BUREAU MUNICIPAL	MARDI 4 MAI 2010
CONSEIL MUNICIPAL	VENDREDI 14 MAI 2010
COMMISSION CULTURE	VENDREDI 21 MAI 2010
BUREAU MUNICIPAL	MARDI 25 MAI 2010
BUREAU MUNICIPAL	MARDI 15 JUIN 2010
CONSEIL MUNICIPAL	VENDREDI 25 JUIN 2010